

CONDITIONS GENERALES DE VENTE ET D'UTILISATION
PLATEFORME MOTIV'STIM
PLUXEE
(260101)

1. Objet

Les prestations délivrées par PLUXEE FRANCE, SA au capital de 61 623 908 €, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le n°340 393 065, ayant son siège social au 32 Rue Blanche, 75009 Paris, permettent à une personne morale (l'« Attributeur ») d'attribuer des dotations sous forme d'unités cadeaux à des bénéficiaires personnes physiques ou morales (les « Bénéficiaire(s) ») qui les échangeront contre des produits et services proposés sur la plateforme Motiv'Stim.

Les présentes Conditions Générales de Vente et d'Utilisation (ci-après « CGVU ») régissent la vente à distance via la plateforme Motiv'Stim (ci-après « Site »), de produits et/ou services parmi la liste ci-après au choix de l'Attributeur : (i) des bons d'achat mono-enseigne sur support dématérialisé, des cartes cadeaux sur support physique, des chèques cadeaux multi-enseignes sur support physique ; ces titres étant utilisables selon le cas, soit en magasin auprès des enseignes les acceptant, soit sur les sites web marchands des enseignes les acceptant, (ii) des places de cinéma électroniques (e-billet), (iii) des produits d'un catalogue cadeaux, notamment des cartes essence et des coffrets cadeaux (iv) des bons d'achat voyage à utiliser sur les sites web marchands des enseignes correspondantes ; par PLUXEE, à tout Bénéficiaire.

Les présentes CGVU régissent également les relations entre la société PLUXEE et tout Attributeur ou Bénéficiaire utilisant la plateforme Motiv'Stim, ci-après dénommés « Utilisateur ».

Les présentes CGVU ne s'appliquent pas à la vente de produits et services par les sites de vente en ligne accessibles depuis le Site (« e-Boutiques »), notamment mais non exclusivement le site de billetterie accessible depuis le Site et les sites de vente en ligne des enseignes acceptant les bons d'achat, cartes cadeaux et/ou chèques cadeaux ; ces ventes étant régies par les conditions générales de vente de chacune desdites e-Boutiques.

Toute commande et/ou toute utilisation des services de la plateforme implique de fait, l'acceptation des CGVU qui prévalent sur toutes autres conditions de l'Utilisateur exception faite de toutes conditions dérogatoires en vigueur dans le cadre d'une opération spécifique (ex : cas d'un programme cadeaux organisé par un tiers).

2. Informations sur les produits et services

PLUXEE apporte le plus grand soin à la mise en ligne d'informations relatives aux caractéristiques essentielles des produits et services au moyen notamment de descriptifs et de visuels illustrant les produits ; ces dernières n'étant pas contractuelles.

L'Utilisateur est informé que PLUXEE n'est pas responsable des informations présentes sur les sites des e-Boutiques, et décline toute responsabilité à ce titre.

L'utilisation de certains produits ou services implique l'acceptation sans réserve des conditions d'utilisation associées aux dits produits ou services, ce que le Bénéficiaire accepte.

PLUXEE n'autorise pas le Bénéficiaire à revendre les titres spéciaux de paiement et codes de paiement acquis auprès de PLUXEE.

3. Commande de produits et services (hors achat d'unités cadeaux supplémentaires par le Bénéficiaire)

Quelle que soit la procédure de commande, les informations recueillies sont nécessaires à la gestion des commandes et de la relation commerciale entre PLUXEE et le Bénéficiaire. PLUXEE ne saurait être tenue pour responsable d'éventuelles erreurs de saisie et des conséquences qui en découleraient, notamment retard et/ou erreur de livraison. Dans cette hypothèse, tous les frais engagés pour la réédition et la réexpédition des produits et/ou services seront entièrement à la charge de l'Utilisateur.

PLUXEE se réserve la faculté de suspendre immédiatement, de plein droit, sans droit à indemnité, et sans formalités judiciaires ou extrajudiciaires, toute commande passée en violation des CGVU.

3.1. Modalités de commande

Le Bénéficiaire passe sa commande en ligne à partir de son Compte client, après s'être identifié avec son identifiant et son mot de passe ou lors de sa 1^{ère} connexion avec sa carte ou son code d'accès personnel, en constituant son panier et en suivant les indications du Site. Il incombe au Bénéficiaire de conserver strictement confidentielles l'ensemble des données (identifiant, mot de passe, ...) permettant de passer commande. Toute commande passée via le Compte client est réputée être passée par le Bénéficiaire. Le Bénéficiaire demeure seul responsable de l'usage qui pourrait être fait de son Compte client par un tiers qui aurait accédé à ses éléments d'identification.

Les produits ou services commandés sur le Site sont livrables en France Métropolitaine uniquement, soit sur le site de l'Attributeur, soit au domicile du Bénéficiaire et le cas échéant à l'adresse électronique du Bénéficiaire.

Avant validation, la commande fait l'objet d'un récapitulatif qui reprend le détail de la commande et son prix total. Le Bénéficiaire a alors la possibilité de procéder à des modifications ou de corriger d'éventuelles erreurs.

Le Bénéficiaire valide sa commande par un « clic » sur le lien « valider ma commande » qui, conformément à l'article L221-14 du Code de la Consommation entraîne une obligation de paiement à la charge du Bénéficiaire.

Le Bénéficiaire est responsable de l'utilisation qu'il fait des unités cadeaux.

La finalisation du processus de commande constitue une preuve de l'acceptation de la commande par le Bénéficiaire selon les éléments communiqués à PLUXEE conformément aux dispositions du code civil, ce que le Bénéficiaire accepte. La finalisation de la commande par le Bénéficiaire vaut signature et acceptation expresse des opérations effectuées sur le Site et des présentes CGVU.

3.2. Règlement de la commande par le Bénéficiaire

Les prix des produits et services, ainsi que les frais de livraison et les options d'envoi sont mentionnés sur le Site en euros toutes taxes comprises.

PLUXEE se réserve le droit de modifier ses prix à tout moment, étant toutefois entendu que le prix applicable est celui en vigueur le jour de la commande.

Le règlement des achats par le Bénéficiaire peut s'effectuer par le débit du compte d'unités cadeaux dont il dispose dans le cadre de la plateforme. Le Bénéficiaire peut également procéder à un paiement complémentaire ou total par carte bancaire (Carte Bleue, Eurocard, Visa, Mastercard).

PLUXEE a sélectionné la solution de paiement sécurisé du Crédit Agricole. Au moment de la commande, lorsque le Bénéficiaire doit saisir ou communiquer son numéro de carte et sa date d'échéance de validité, il ne sera plus sur le site internet de PLUXEE, mais sur le site internet du Crédit Agricole. Les numéros et codes saisis ne transitent donc jamais par les serveurs de PLUXEE et ne sont jamais ni visualisés, ni enregistrés par PLUXEE.

Après finalisation de la procédure de paiement sur le site du Crédit Agricole, le Bénéficiaire revient automatiquement sur le Site. PLUXEE traitera la commande une fois le paiement reçu. La fourniture en ligne d'un numéro de carte bancaire et/ou la validation de la commande vaut preuve de l'intégralité de ladite commande conformément aux dispositions de la loi n°2000-230 du 13 mars 2000 et entraînera l'exigibilité des sommes engagées par la saisie du nombre et du montant des unités cadeaux figurant sur la commande. Cette validation vaut signature et acceptation expresse des opérations effectuées le Site. En tout état de cause, le compte d'unités cadeaux utilisé par le Bénéficiaire sera débité lors de l'acquisition du produit ou du service.

PLUXEE se réserve le droit de ne traiter la commande qu'une fois le règlement reçu.

La vente de produits fera l'objet d'une facturation du Bénéficiaire. La vente de prestations de services fera l'objet d'une facturation du Bénéficiaire si le montant de la vente dépasse 25€ TTC, ou si le Bénéficiaire la demande. Le Bénéficiaire accepte que la facture puisse être électronique, cette dernière étant à disposition sur le site.

3.3. Confirmation de commande par PLUXEE

PLUXEE confirme la réception de la commande du Bénéficiaire par l'envoi d'un e-mail automatique d'accusé de réception de commande. La vente ne sera conclue qu'à compter de cette confirmation. PLUXEE invite, en conséquence, le Bénéficiaire à consulter sa messagerie électronique.

PLUXEE se réserve la possibilité de ne pas confirmer la commande, notamment mais non exclusivement, en cas de non-paiement d'une livraison précédente ou de litige de paiement.

Dans l'hypothèse où le Bénéficiaire ne recevrait pas cet accusé de réception de commande, il lui incombe de contacter PLUXEE :

- Via le Site, rubrique « Contact » ; ou
- Par e-mail à : contact.cadeaux.fr@pluxeegroup.com

En aucun cas la responsabilité de PLUXEE ne pourra être retenue si le Bénéficiaire ne reçoit pas cet accusé de réception de la commande en raison notamment d'une erreur de son fait dans la saisie de ses coordonnées et notamment de son adresse e-mail.

Les commandes passées auprès de PLUXEE sont fermes et définitives à compter de leur validation par PLUXEE. Elles ne pourront donner lieu à remboursement ni être annulées sauf dans les cas prévus aux paragraphes « Livraison » ou « Droit de rétractation » ci-dessous.

3.4. Traitement de la commande

3.4.1. Délais de traitement

La date de livraison dépend du délai d'expédition spécifique à chaque produit indiqué sur la fiche du produit, auquel s'ajoutent les délais de traitement et d'acheminement de la commande.

La date de prestation d'un service dépend du délai de traitement spécifique à chaque service indiqué sur la fiche du service.

Les commandes validées par le Bénéficiaire et réceptionnées par PLUXEE sont traitées par PLUXEE, du lundi au vendredi, hors jours fériés. En cas d'incident empêchant le traitement de la commande du Bénéficiaire, le Bénéficiaire est informé que celle-ci sera annulée et son paiement remboursé. Le remboursement est effectué par recrédit du compte débité utilisé par le Bénéficiaire lors du règlement de sa commande.

3.4.2. Disponibilité

A défaut de disponibilité des produits et/ou services au moment du traitement de la commande, PLUXEE s'engage à en informer le Bénéficiaire dans les meilleurs délais, par téléphone, e-mail ou courrier et à indiquer au Bénéficiaire un délai de disponibilité, sans que le Bénéficiaire ne puisse réclamer à PLUXEE une quelconque indemnité à ce titre. Le Bénéficiaire dispose de la faculté d'accepter ou de refuser ce nouveau délai. En cas de refus de sa part, la commande est annulée et remboursée dans son intégralité au Bénéficiaire.

3.4.3. Suspension de commande

PLUXEE se réserve le droit de suspendre ou de refuser toute commande d'un Bénéficiaire avec lequel il existerait un litige de paiement pour une commande antérieure, dans l'attente du règlement de cette commande préalable.

3.4.4. Livraison

Les produits ou services sont (i) envoyés, selon les cas, soit par courrier électronique, soit par des transporteurs ou par les services postaux ou (ii) mis à disposition sur le Site.

La date de livraison dépend de l'heure de la commande, du délai de traitement de la commande et du délai d'acheminement.

Tout délai de livraison est spécifique à chaque produit et prestation de services.

A défaut d'indication ou d'accord quant à la date de livraison ou d'exécution, le bien sera livré ou la prestation exécutée au plus tard 30 jours à compter de la commande, conformément à l'article L216-1 al.2 du Code de la Consommation. En cas de non-respect du délai de livraison, le contrat de vente pourra être résilié dans les conditions de l'article L216-1 du Code de la Consommation et le Bénéficiaire remboursé dans les 14 jours suivant la dénonciation du contrat.

PLUXEE ne peut être tenue responsable des conséquences dues notamment à un cas de force majeure, à un retard d'acheminement ou des avaries imputables à des tiers, notamment des transporteurs.

3.4.5. Réserves à la réception des produits

Le transfert des risques liés aux produits intervient à la livraison de ces derniers chez le destinataire. PLUXEE ne pourra être tenue pour responsable de tout vol, destruction, falsification ou fraude à compter de la livraison à l'adresse indiquée dans la commande.

Si les produits sont livrés par La Poste et que le colis est endommagé, la livraison devra être refusée.

Si les produits sont livrés par transporteur, le destinataire devra ouvrir le colis en présence du transporteur pour vérification contradictoire. Les réserves éventuelles devront impérativement être écrites sur le bordereau du transporteur puis confirmées par le destinataire au transporteur dans les 3 jours ouvrables suivant la date de livraison, par lettre recommandée avec copie à :

PLUXEE

10, rue Joseph Meunier
73220 AIGUEBELLE

Conformément à l'article L.133-3 du Code de commerce, les réserves non portées à la connaissance du transporteur dans les formes citées ci-dessus priveront le destinataire de tout recours relatif à des dommages survenus au cours du transport.

3.4.6. Retour, Garanties et SAV

Pour tout retour de colis, il convient, dans un premier temps, de contacter PLUXEE qui se chargera d'indiquer la procédure à suivre auprès du fournisseur.

Les colis devront être retournés par La Poste (ou autre transporteur) en suivant les procédures de retour spécifiques à chaque fournisseur qui seront communiquées par PLUXEE au Bénéficiaire.

Les frais de retour de colis sont à la charge du Bénéficiaire sauf dans le cas de non-conformité du produit par rapport à la commande.

Le Bénéficiaire peut adresser toute réclamation à PLUXEE – Service clients - 10 rue Joseph Meunier – 73220 Aiguebelle, par courrier recommandé avec demande d'avis de réception, en y joignant tout justificatif d'achat, dans un délai de 30 jours calendaires à compter de son achat. Toute réclamation ne donnant pas satisfaction au Bénéficiaire peut faire l'objet d'une procédure de médiation conventionnelle telle que prévue par les articles L611-2 C.Conso. et suivants.

4. Achat d'unités cadeaux supplémentaires par le Bénéficiaire (exclusivement dans le cas où cette option est proposée sur la plateforme)

L'achat d'unités cadeaux en ligne permet au Bénéficiaire d'un compte unités cadeaux, de créditer lui-même son compte individuel.

4.1. Modalités

Le Bénéficiaire passe sa commande après s'être identifié en complétant le bon de commande proposé sur l'espace cadeaux.

4.2. Paiement des unités cadeaux

Les paiements sont effectués, une fois la commande confirmée, en euros par chèque, virement ou carte bancaire (Carte Bleue, Eurocard, Visa, Mastercard).

PLUXEE a sélectionné la solution de paiement sécurisé du Crédit Agricole. Au moment de la commande, lorsque le Bénéficiaire doit saisir ou communiquer son numéro de carte et sa date d'échéance de validité, il ne sera plus sur le Site, mais sur le site internet du Crédit Agricole. Les numéros et codes saisis ne transitent donc jamais par les serveurs de PLUXEE et ne sont jamais ni visualisés, ni enregistrés par PLUXEE.

Après finalisation de la procédure de paiement sur le site du Crédit Agricole, le Bénéficiaire revient automatiquement sur le Site.

PLUXEE traitera la commande une fois le paiement reçu.

4.3. Signature et Preuve

La fourniture en ligne d'un numéro de carte bancaire et/ou la validation de la commande vaut preuve de l'intégralité de ladite commande conformément aux dispositions de la loi n°2000-230 du 13 mars 2000 et entraînera exigibilité des sommes engagées par la saisie du nombre et du montant des unités cadeaux figurant sur la commande. Cette validation vaut signature et acceptation expresse des opérations effectuées sur l'espace cadeaux en ligne.

5. Droit de rétractation

5.1. Conformément aux dispositions de l'article L221-18 du Code de la Consommation et sauf exception prévue en 5.2 ci-après dans le cadre de l'article L221-28 du Code de la Consommation, le Bénéficiaire consommateur dispose d'un délai de 14 jours calendaires à compter de la conclusion de la vente pour les prestations de service et de la réception du bien par le Bénéficiaire ou un tiers pour la vente de produits, pour exercer son droit de rétractation sans avoir à motiver sa décision ni à supporter d'autres coûts que des frais de retour ; étant précisé que des frais seront appliqués au Bénéficiaire conformément à l'article L221-25 du Code de la Consommation en cas d'exercice par ce dernier de son droit de rétractation d'un contrat de prestation de services dont il a demandé expressément l'exécution avant la fin du délai de rétractation.

Le Bénéficiaire doit informer dans ce délai PLUXEE de sa décision de rétractation en lui adressant le formulaire de rétractation prévu à cet effet en annexe 1 ou toute déclaration dénuée d'ambiguïté exprimant sa volonté de se rétracter, accompagné de son IBAN (International Bank Account Number) en cas de paiement complémentaire, par mail à contact.cadeaux.fr@pluxeegroup.com. La décision de

se rétracter pourra également être faite via le Site ; auquel cas, PLUXEE enverra au Bénéficiaire un accusé de réception.

Le Bénéficiaire a 14 jours suivant la communication de sa décision de se rétracter pour renvoyer, à ses frais, le(s) produit(s) à : PLUXEE - Service Rétractation, 32 Rue Blanche, 75009 Paris, ou à tout autre prestataire désigné par PLUXEE. En tout état de cause, le Bénéficiaire effectue tout retour de produit sous sa seule responsabilité ; le produit devant être dans son emballage d'origine et non ouvert.

La rétractation donnera lieu au recrédit du débité utilisé par le Bénéficiaire lors du règlement de sa commande dès lors que PLUXEE aura réceptionné le produit concerné renvoyé par le Bénéficiaire aux frais et risques de ce dernier, sous réserve de validation par PLUXEE de l'état et du contenu du produit effectivement retourné.

Le recrédit sera opéré au plus tard dans un délai de 14 jours soit à compter de la date à laquelle PLUXEE réceptionne *le produit* ou à laquelle le Bénéficiaire prouve l'expédition du produit, soit à compter de la date à laquelle PLUXEE est informée de la décision du Bénéficiaire de se rétracter pour les *prestations de services*.

Les frais de retour du produit engagés par le Bénéficiaire restent à la charge du Bénéficiaire.

5.2. Le Bénéficiaire est informé que le droit de rétractation ne peut être exercé pour les fournitures de biens et prestations de services listées à l'article L221-28 du Code de la Consommation, notamment (i) lorsque le contrat de fourniture de service est pleinement exécuté avant la fin du délai de rétractation et dont l'exécution a commencé après accord exprès du Bénéficiaire et renoncement à son droit de rétractation, ou (ii) lorsque le contrat concerne la fourniture de produits confectionnés selon les spécifications du Bénéficiaire ou nettement personnalisés, ou (iii) lorsque le contrat concerne la fourniture d'activités de loisirs qui doivent être fournies à une date ou à une période déterminée (ex : billets de spectacle).

Ainsi, conformément à l'article L221-28 du Code de la Consommation et à son point 13 relatif à la fourniture de contenu numérique non fourni sur un support matériel, le droit de rétractation ne pourra pas être exercé par le Bénéficiaire dans le cadre de l'achat d'unités cadeaux, de codes cadeaux, de cartes cadeaux, de bons d'achat mono-enseignes sur support dématérialisé, de bons d'achat voyage sur support dématérialisé, de places de cinéma électroniques, dont la fourniture a commencé après accord préalable exprès du Bénéficiaire et renoncement exprès à son droit de rétractation recueillis via une case à cocher et rappelé dans le courrier électronique de confirmation de commande.

6. Réserve de propriété

PLUXEE conserve la propriété des produits jusqu'au paiement intégral de l'ensemble des sommes dues par le Bénéficiaire à PLUXEE pour la commande concernée. A défaut de paiement de la commande par le Bénéficiaire, PLUXEE se réserve le droit de revendiquer la propriété de tout produit objet de la commande.

7. Durée de validité et PNU

7.1. Durée de validité

7.1.1. Plateformes mises en ligne avant le 1er novembre 2019 - Durée de validité :

- des unités cadeaux : les unités cadeaux existent à compter du jour où elles sont créditées sur le compte du Bénéficiaire. Leur durée de validité est liée à celle du compte individuel du Bénéficiaire.

- du compte individuel du Bénéficiaire (crédité soit directement en unités cadeaux, soit par l'intermédiaire de cartes préchargées) : sa durée de validité est de 12 mois glissants, sauf choix contraire de l'Attributeur, à compter de la date du dernier crédit d'unités cadeaux.

La date d'expiration des unités cadeaux est indiquée sur le compte du Bénéficiaire.

7.1.2. Plateformes mises en ligne à compter du 1er novembre 2019 – Durée de validité :

Les unités cadeaux existent à compter du jour où elles sont créditées sur le compte du Bénéficiaire. Leur durée de validité est de 12 mois à compter de la date du crédit, sauf choix contraire de l'Attributeur auquel cas PLUXEE décline toute responsabilité à ce titre.

Les dates d'expiration des unités cadeaux sont indiquées sur le compte du Bénéficiaire.

7.2. Unités cadeaux non utilisées (PNU)

Les unités cadeaux périmées ainsi que les unités cadeaux en cours de validité mais non utilisées sont qualifiées de « Points Non Utilisés » ou « PNU ».

Les PNU peuvent faire l'objet, de la part de l'Attributeur, soit d'une demande de remboursement, soit d'une demande de regroupement sur un compte client en vue d'un échange contre un ou plusieurs lots. Le regroupement d'unités cadeaux sur un seul compte ne fait l'objet d'aucun frais. Le remboursement d'unités cadeaux à l'Attributeur est réalisé dans les conditions ci-après moyennant la déduction de frais forfaitaires d'un montant égal à 10% de la contrevaletur des PNU dont il est demandé le remboursement :

- a) Pour les unités cadeaux périmées au 31 décembre de l'année précédente (N-1), la demande de remboursement ou de regroupement doit être faite au plus tard le 30 juin de l'année (N) en cours.
- b) Concernant les unités cadeaux en cours de validité ou les unités cadeaux périmées dans l'année en cours (N) : la demande de remboursement ou de regroupement peut être faite par l'Attributeur à tout moment.

8. Conditions d'utilisation du Site

L'Utilisateur fait usage des services du Site à ses risques et périls. PLUXEE ne peut garantir en aucun cas que les services du Site ne subiront aucune interruption. La mise à disposition du Site constitue pour cette dernière une obligation de moyens. PLUXEE se réserve la possibilité de suspendre l'accès au Site pour une durée indéterminée notamment pour des raisons de maintenance. Elle pourra également apporter des modifications au Site.

PLUXEE ne pourra en aucun cas être tenue pour responsable de tout dommage et/ou préjudice indirects liés à l'utilisation du Site par l'Utilisateur.

L'Utilisateur déclare être pleinement informé des aléas d'un tel site internet, tout particulièrement en termes de sécurité relative à la transmission des données, à la continuité et non garantie de l'accès aux données, et aux performances non garanties en termes de volume et de rapidité de transmission des données.

Il appartient à l'Utilisateur de prendre toutes les mesures appropriées pour la protection de ses matériels, données ou logiciels informatiques notamment contre les virus informatiques circulant sur le réseau internet. PLUXEE ne saurait en aucun cas être tenue responsable des dommages causés par un virus lors de la connexion à son Site.

PLUXEE décline toute responsabilité pour les difficultés rencontrées lors de l'accès à son Site ou pour toute défaillance de communication.

PLUXEE ne sera tenue envers l'utilisateur du Site au versement d'aucun dommages et intérêts, d'aucune garantie, indemnité, pénalité, ni de toute autre somme quelle que soit sa qualification, vis-à-vis de l'Utilisateur pour quelque cause que ce soit.

9. Propriété intellectuelle

Tous les éléments du Site, qu'ils soient visuels ou sonores, y compris la technologie sous-jacente, sont protégés par le droit d'auteur, des marques et/ou des brevets. Ils sont la propriété exclusive de PLUXEE, des sociétés de son Groupe ou de ses partenaires.

Tout lien simple ou par hypertexte est strictement interdit sans un accord préalable écrit de PLUXEE.

10. Responsabilité

Conformément aux articles L217-4 et suivants du Code de la Consommation, PLUXEE est tenue de livrer un bien conforme au contrat et répond des défauts de conformité existant lors de la délivrance.

Conformément aux articles 1641 et suivants du Code civil, PLUXEE est également tenue de la garantie à raison des défauts cachés de la chose vendue qui la rendent impropre à l'usage auquel on la destine, ou qui diminuent tellement cet usage que le Bénéficiaire ne l'aurait pas acquise, ou n'en aurait donné qu'un moindre prix, s'il les avait connus.

Lorsqu'il agit en garantie légale de conformité, le Bénéficiaire consommateur :

- bénéficie d'un délai de deux ans à compter de la délivrance du bien pour agir ;
- peut choisir entre la réparation ou le remplacement du bien, sous réserve des conditions de coûts prévues par l'article L217-9 du Code de la Consommation ;
- est dispensé de rapporter la preuve de l'existence du défaut de conformité durant les vingt-quatre mois suivant la délivrance du bien.

La garantie légale de conformité s'applique indépendamment de la garantie commerciale éventuellement consentie au Bénéficiaire par PLUXEE.

Le Bénéficiaire peut également décider de mettre en œuvre la garantie contre les défauts cachés de la chose vendue. Dans cette hypothèse, il peut choisir entre la résolution de la vente ou une réduction du prix de vente conformément à l'article 1644 du code civil.

S'agissant de la garantie légale de conformité, l'article L217-9 du Code de la Consommation autorise PLUXEE à ne pas procéder selon le choix du Bénéficiaire si ce choix entraîne un coût manifestement disproportionné au regard de l'autre modalité, compte tenu de la valeur du bien ou de l'importance du défaut. PLUXEE sera alors tenue de procéder, sauf impossibilité, selon la modalité non choisie par le Bénéficiaire.

S'agissant de la garantie des vices cachés, le premier alinéa de l'article 1648 du Code civil stipule que le Bénéficiaire bénéficie d'un délai de deux ans à compter de la découverte du vice. En vertu de l'article 2232 du Code civil, le report du point de départ, la suspension ou l'interruption de la prescription ne peut avoir pour effet de porter le délai de la prescription extinctive au-delà de vingt ans à compter du jour de la naissance du droit, sauf dans les cas prévus au second alinéa de cet article.

Toute demande au titre de la garantie légale de conformité prévue aux articles L217-4 et suivants du Code de la Consommation ou de la garantie des défauts de la chose vendue au sens des articles 1641 et suivants du Code Civil devra être formulée auprès de PLUXEE– 10, Rue Joseph Meunier – 73220 Aiguebelle.

PLUXEE ne saurait être responsable dans le cas où certains partenaires (fournisseurs de produits, prestataires de services) viendraient à disparaître et/ou à ne plus accepter les titres de services ou titres de paiement distribués par PLUXEE.

De même, il est expressément entendu que lesdits partenaires sont chacun seuls responsables des biens et/ou prestations de services qu'ils commercialisent et qui seraient acquis par le Bénéficiaire.

En conséquence, aucune responsabilité ne pourra être invoquée à l'encontre de PLUXEE quant aux biens et/ou services acquis auprès de ces partenaires. Le Bénéficiaire et le partenaire sont seuls responsables de la résolution de tout litige entre eux.

11. Données à caractère personnel

En application de l'article 1124 du code civil, les mineurs non émancipés sont incapables de contracter. Par conséquent les commandes destinées aux mineurs doivent être passées par une personne titulaire de l'autorité parentale.

PLUXEE respecte la Réglementation en vigueur en matière de protection des données à caractère personnel (notamment le Règlement européen « RGPD » n°2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 « relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données »), de manière à ne pas exposer toute personne dont elle traite les données à une quelconque violation de cette réglementation.

PLUXEE s'engage :

- à mettre en place des mesures de protection, de sécurité et de confidentialité appropriées,
- à tenir un registre de toutes les catégories d'activités de traitement conformément à la réglementation;
- à mener toute évaluation de risque et tout audit nécessaire concernant les opérations de traitement de données à caractère personnel effectuées ;
- à fournir aux personnes concernées les informations exigées par la réglementation, à répondre aux demandes et aux réclamations des personnes concernées, à signaler toute violation de données à caractère personnel à l'autorité de contrôle et/ou, le cas échéant, aux personnes concernées, ainsi qu'à procéder à une évaluation de l'impact sur la protection des données ;

Mesures organisationnelles et techniques

PLUXEE met en œuvre des mesures techniques et organisationnelles appropriées permettant de garantir la sécurité, la confidentialité et l'intégrité des données à caractère personnel.

Ces mesures sont testées régulièrement afin d'en évaluer l'efficacité et font l'objet de mises à jour de manière à assurer un niveau de sécurité adapté aux risques et à protéger les données contre tout traitement non autorisé ou illégal, toute perte accidentelle, altération, destruction ou tout dommage.

PLUXEE sensibilise ses collaborateurs et ses éventuels sous-traitants en ce qui concerne la sécurité des données. PLUXEE veille notamment à ce que les personnes autorisées à avoir accès aux données soient correctement sensibilisées à la nécessité de traiter les données de façon conforme, n'aient accès aux données qu'en fonction de la nécessité de les connaître au regard du poste qu'ils occupent, et respectent la confidentialité des données.

Toute sous-traitance de tout ou partie d'un traitement n'est effectuée que si le sous-traitant présente des garanties suffisantes quant à la mise en œuvre de mesures de sécurité et de confidentialité techniques et organisationnelles.

PLUXEE veille à ce que les données à caractère personnel soient traitées au sein de l'Union Européenne. Dans le cas où des données seraient traitées en dehors de l'Union Européenne, notamment pour des prestations d'hébergement, PLUXEE s'assure que le sous-traitant concerné garantisse la mise en œuvre de mesures techniques et organisationnelles appropriées pour la sécurité, la confidentialité et l'intégrité des données ; ceci soit par la signature de clauses contractuelles types encadrant le transfert des données à caractère personnel entre responsable de traitement et sous-traitant, telles que définies par la Commission européenne, soit par tout autre mode alternatif permettant de justifier de la mise en œuvre effective de garanties appropriées (adoption de règles d'entreprises contraignantes, d'un code de conduite contraignant, de mécanismes de certification garantissant le respect de la réglementation en matière de protection des données à caractère personnel et/ou respect de toute réglementation spécifique) pour veiller à assurer un niveau de protection suffisant des Données à caractère personnel. PLUXEE s'assure également que ce sous-traitant garantisse que tout sous-traitant ultérieur auquel il ferait appel soit expressément autorisé à traiter les données et qu'il justifie de mesures techniques et organisationnelles appropriées pour la protection, la sécurité et la confidentialité des données.

Finalités du traitement de données à caractère personnel

Gestion de la relation commerciale, de professionnel à consommateur (BtoC), entre PLUXEE et la personne concernée bénéficiant d'Unités Cadeaux émis par PLUXEE (ex. : suivi du solde du compte, assistance bénéficiaire, enquêtes de satisfaction, newsletters, etc.).

Utilisation des services de la plateforme par l'Attributeur.

Base juridique du traitement

Les données d'une personne ne sont traitées par PLUXEE, en tant que responsable de traitement, que dans le cadre (i) de l'exécution d'un contrat ; (ii) du respect d'une obligation légale qui lui incombe ; (iii) des intérêts légitimes poursuivis par PLUXEE, à moins que ne prévalent les intérêts ou libertés et droits fondamentaux de la personne ; ou (iv) du consentement préalable de la personne au traitement en question.

Traitement anonymisé de données

PLUXEE pourra être amenée à agréger des données à caractère personnel afin d'établir, notamment, des études statistiques anonymisées et des rapports marketing anonymisés.

Droits des personnes

DROIT D'ACCÈS

Vous pouvez demander l'accès à vos données à caractère personnel. Vous pouvez également demander la rectification des données à caractère personnel inexacts, ou à ce que les données à caractère personnel incomplètes soient complétées.

	Vous pouvez demander toute information disponible concernant l'origine des données à caractère personnel et vous pouvez également demander à obtenir une copie de vos données à caractère personnel Traitées par PLUXEE.
DROIT À L'OUBLI	Votre droit à l'oubli permet que vos données à caractère personnel soient effacées lorsque : (i) les données à caractère personnel ne sont plus nécessaires au regard des finalités pour lesquelles elles ont été collectées ou Traitées ; (ii) vous décidez de retirer votre consentement ; (iii) vous vous opposez au Traitement de vos données à caractère personnel à l'aide de procédés automatisés utilisant des spécifications techniques ; (iv) vos données à caractère personnel ont fait l'objet d'un Traitement illicite ; (v) vos données à caractère personnel doivent être effacées pour respecter une obligation légale ; (vi) leur effacement est obligatoire pour garantir le respect de la législation applicable.
DROIT À LA LIMITATION DU TRAITEMENT	Vous pouvez demander à limiter le Traitement lorsque : (i) vous contestez l'exactitude de vos données à caractère personnel ; (ii) PLUXEE n'a plus besoin de vos données à caractère personnel aux fins du traitement ; (iii) vous vous êtes opposé au Traitement pour des motifs légitimes.
DROIT À LA PORTABILITÉ DES DONNÉES	Le cas échéant, vous pouvez demander la portabilité des données à caractère personnel vous concernant que vous auriez communiquées à PLUXEE, et ce dans un format structuré, couramment utilisé et avez le droit de transmettre ces données à caractère personnel à un autre Responsable du traitement sans que PLUXEE y fasse obstacle, lorsque : a) le Traitement de vos données à caractère personnel est fondé sur votre consentement ou sur une relation contractuelle existante ; et b) le Traitement est effectué à l'aide de procédés automatisés. Vous avez également le droit d'obtenir que vos données à caractère personnel soient transmises directement à un tiers de votre choix (lorsque cela est techniquement possible).
DROIT D'OPPOSITION AU TRAITEMENT DANS LE CADRE D'UNE PROSPECTION DIRECTE	Vous avez le droit de vous opposer (droit de « retrait ») au Traitement de vos données à caractère personnel (notamment au profilage ou aux communications commerciales). Lorsque nous Traitons vos données à caractère personnel sur la base de votre consentement, vous pouvez retirer votre consentement à tout moment.
DROIT DE NE PAS FAIRE L'OBJET DE DÉCISIONS AUTOMATISÉES	Vous avez le droit de ne pas faire l'objet d'une décision fondée exclusivement sur un traitement automatisé, y compris le profilage, produisant des effets juridiques vous concernant ou vous affectant de manière significative de façon similaire.

DROIT D'EMETTRE DES DIRECTIVES ANTICIPEES SUR LE TRAITEMENT DE VOS DONNEES A CARACTERE PERSONNEL APRES VOTRE DECES	En application de la loi française de protection des données à caractère personnel, vous pouvez également définir des directives sur l'exercice de vos droits prévus par cette section après votre décès, (notamment sur leur durée de conservation, leur suppression et/ou leur communication) ainsi que de désigner une personne chargée de l'exercice de ces droits.
DROIT D'INTRODUIRE UNE RÉCLAMATION AUPRÈS DE L'AUTORITÉ DE CONTRÔLE COMPÉTENTE	Si vous avez une réclamation à notre encontre, relative à la protection de vos données à caractère personnel, vous pouvez remplir et envoyer tout formulaire de demande/réclamation éventuellement mis à votre disposition ou formuler votre réclamation par courrier électronique ou postal conformément à notre politique globale de gestion des réclamations/demandes. Si notre réponse ne vous donne pas satisfaction, vous pouvez exercer d'autres voies de recours notamment en contactant l'Autorité de contrôle compétente. Vous pouvez contacter notre Autorité de contrôle principale, l'Autorité de contrôle française (la « CNIL », www.cnil.fr).

Lorsque PLUXEE collecte des données en tant que responsable de traitement, elle met à disposition des personnes concernées l'ensemble des informations légales afférentes au traitement soit directement dans le formulaire de collecte, soit dans un document accessible par lien URL situé à côté du formulaire de collecte des données.

Durée de conservation des données éventuellement collectées :

Un certain nombre de cas de durée de conservation de documents, et donc de données, sont définis par la réglementation, notamment :

- Durée légale de Prescription commerciale (dont les données de transactions) : 5 ans à compter de l'échéance de la relation commerciale (art. L.110-4 C.Co.)
- Durée légale de Conservation des documents contractuels et comptables (notamment documents de commandes, bons de livraisons, factures) : 10 ans à compter de la clôture de l'exercice au cours duquel la relation commerciale a cessé ; (art. L.123-22 C.Co.)
- Données de Connexion (logs) : 1 an à compter de la date de la collecte (art. L.34-1 Code des Postes et des Communications Electroniques)
- Données de Contact (adresse postale, tél, email) : 3 ans à compter du dernier contact avec la personne (Délibération Cnil n°2016-264 du 21 juillet 2016)
- NIR : 3 ans à compter de la clôture du dernier exercice fiscal au cours duquel le NIR a été utilisé (Délai de contrôle URSSAF)
- Données relatives à la Vie privée (ex. nombre & âge d'enfants) : 3 ans à compter du dernier contact avec la personne (Délibération Cnil Prospects n°2016-264 du 21 juillet 2016)
- Pour les données dont la durée de conservation n'est pas régie par un texte, nous procédons à l'anonymisation ou à la destruction des données 12 mois après l'échéance du contrat ou de la relation d'affaires avec le Client.

Délégué à la Protection des Données & Points de Contacts PLUXEE :

Le Groupe Pluxee s'est dotée d'un Délégué à la Protection des Données à caractère personnel au niveau Groupe (« DPD Groupe »).

Le DPD Groupe s'appuie sur des Points de Contacts dans chaque filiale du Groupe.

- Contact: privacy.fr@pluxeegroup.com

Le Bénéficiaire est informé de son droit à s'inscrire gratuitement sur la liste d'opposition au démarchage téléphonique (liste Bloctel), conformément à l'article L223-2 du Code de la Consommation.

12. Conservation et archivage des transactions

L'archivage des commandes et des transactions est effectué par PLUXEE sur un support fiable et durable de manière à correspondre à une copie fidèle et durable.

Les registres informatisés de PLUXEE seront considérés par les parties comme preuve des communications, commandes, paiements et transactions intervenus entre les parties.

13. Service Bénéficiaire

Pour toute demande concernant une commande, le Bénéficiaire peut contacter le service client de PLUXEE :

- Via le Site, rubrique « Contact » ;
- Par e-mail à : contact.cadeaux.fr@pluxeegroup.com

Toute réclamation ne donnant pas satisfaction au Bénéficiaire peut faire l'objet d'une procédure de médiation conventionnelle telle que prévue par les articles L611-2 et suivants du Code de la Consommation.

14. Durée.

Les présentes CGVU produisent effet pendant toute la durée de mise en ligne de la plateforme par PLUXEE et pourront être modifiées à tout moment par PLUXEE.

15. Loi applicable et compétence juridictionnelle.

Les présentes CGU sont soumises à la loi française.

Pour toute réclamation, vous pouvez contacter le service client de PLUXEE aux coordonnées mentionnées à l'article « Service Bénéficiaire » des présentes conditions.

En cas de litige suite à une réclamation formulée par écrit, nous nous efforcerons de trouver une solution amiable.

Conformément à l'article L616-1 du Code de la consommation, à défaut d'accord amiable, vous avez la possibilité de saisir gratuitement le médiateur de la consommation dont nous relevons, à savoir l'Association des Médiateurs Européens (AME CONSO), dans un délai d'un an à compter de la réclamation écrite adressée au professionnel.

La saisine du médiateur de la consommation devra s'effectuer :

- soit en complétant le formulaire prévu à cet effet sur le site internet de l'AME CONSO : www.mediationconso-ame.com ;
- soit par courrier adressé à l'AME CONSO, 197 Boulevard Saint-Germain - 75007 Paris.

Quel que soit le moyen utilisé pour saisir l'AME CONSO, votre demande doit contenir les éléments suivants pour être traitée avec rapidité : vos coordonnées postales, email et téléphoniques ainsi que les nom et adresse complets de notre société, un exposé succinct des faits, et la preuve des démarches préalables auprès de PLUXEE.

La compétence en cas de litige est attribuée aux tribunaux compétents du domicile du défendeur, nonobstant pluralité de défendeurs et/ou appel en garantie, même pour les procédures d'urgence ou conservatoires en référé ou par requête.

Annexe 1 – Formulaire de rétractation

Veillez compléter et renvoyer le présent formulaire uniquement si vous souhaitez vous rétracter de votre commande passée sur la plateforme Motiv'Stim à l'attention de PLUXEE – Service Rétractation – 10 rue Joseph Meunier – 73220 Aiguebelle ou par mail à contact.cadeaux.fr@pluxeegroup.com :

Je vous notifie par la présente ma rétractation portant sur la vente du bien (*)/pour la prestation de services (*) ci-dessous : (à compléter)

Commandé le (*)/reçu le (*) :

Nom du consommateur :

Adresse du consommateur :

Signature du consommateur (uniquement en cas de notification du présent formulaire sur papier) :

Date :

(*) Rayez la mention inutile.

Annexe 2 : Textes légaux

Article L217-4 du Code de la Consommation

Le vendeur livre un bien conforme au contrat et répond des défauts de conformité existant lors de la délivrance.

Il répond également des défauts de conformité résultant de l'emballage, des instructions de montage ou de l'installation lorsque celle-ci a été mise à sa charge par le contrat ou a été réalisée sous sa responsabilité.

Article L217-5 du Code de la Consommation

Le bien est conforme au contrat :

1° S'il est propre à l'usage habituellement attendu d'un bien semblable et, le cas échéant :
- s'il correspond à la description donnée par le vendeur et possède les qualités que celui-ci a présentées à l'acheteur sous forme d'échantillon ou de modèle ;

- s'il présente les qualités qu'un acheteur peut légitimement attendre eu égard aux déclarations publiques faites par le vendeur, par le producteur ou par son représentant, notamment dans la publicité ou l'étiquetage ;

2° Ou s'il présente les caractéristiques définies d'un commun accord par les parties ou est propre à tout usage spécial recherché par l'acheteur, porté à la connaissance du vendeur et que ce dernier a accepté.

Article L217-12 du Code de la Consommation

L'action résultant du défaut de conformité se prescrit par deux ans à compter de la délivrance du bien.

Article L217-16 du Code de la Consommation

Lorsque l'acheteur demande au vendeur, pendant le cours de la garantie commerciale qui lui a été consentie lors de l'acquisition ou de la réparation d'un bien meuble, une remise en état couverte par la garantie, toute période d'immobilisation d'au moins sept jours vient s'ajouter à la durée de la garantie qui restait à courir.

Cette période court à compter de la demande d'intervention de l'acheteur ou de la mise à disposition pour réparation du bien en cause, si cette mise à disposition est postérieure à la demande d'intervention.

Article 1641 du Code civil

Le vendeur est tenu de la garantie à raison des défauts cachés de la chose vendue qui la rendent impropre à l'usage auquel on la destine, ou qui diminuent tellement cet usage que l'acheteur ne l'aurait pas acquise, ou n'en aurait donné qu'un moindre prix, s'il les avait connus.

Article 1648 du Code civil

L'action résultant des vices rédhibitoires doit être intentée par l'acquéreur dans un délai de deux ans à compter de la découverte du vice.

Dans le cas prévu par [l'article 1642-1](#), l'action doit être introduite, à peine de forclusion, dans l'année qui suit la date à laquelle le vendeur peut être déchargé des vices ou des défauts de conformité apparents.

* * * *